



SAISON 2025-2026

CHAMPIONNAT DES YVELINES KUMITÉ MINIMES / JUNIORS INDIVIDUELS

DATE : 18 janvier 2026

SALLE : Gymnase du moulin à vent

ADRESSE : 16 rue du moulin à vent
78510 COIGNIERES

CATEGORIES : minimes/juniors (masculins et féminins)



ffkcompetition.fr

ENGAGEMENT : 3€ par compétiteur

Date limite d'inscription : **9 janvier 2026**

Aucune inscription sur place



Paiement par CB en ligne uniquement

Dimanche 18 janvier 2026

Contrôle et pesée :

8h30-9h00 : minimes masculins (2012-2013)

9h00-9h30 : minimes féminins (2012-2013)

9h30-10h00 : juniors masculins/ féminins (2008-2009)

Les horaires de contrôle sont susceptibles d'être retardés selon le nombre d'inscription

Sélection pour le championnat IDF :

- Les 4 premiers seront qualifiés si la catégorie à moins ou égale à 16 participants
- Les 6 Premiers seront qualifiés (podium + les deux 5èmes) au-delà de 16 participants

Les compétiteurs doivent présenter au contrôle :

- Le passeport sportif en règle (avec photo d'identité),
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Une pièce d'identité

Inscription en ligne possible si le compétiteur a 2 licences minimum.

Le compétiteur peut se voir refuser l'accès à la compétition si le passeport n'est pas rempli correctement.

Tenues sportives individuelles obligatoires :

- Karaté gi blanc,
- Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire),
- Gants rouges et gants bleus,
- Protèges pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleus
- Coquille pour les combattants
- Protège poitrine pour les combattantes juniors

Pour les minimes : en plus,

- Plastron réversible bleu-rouge, (sans les ceintures sous le plastron)
- Casques bleu et rouge.

Conditions de sur-classement :

Le sur-classement dans la catégorie d'âge supérieur est possible.

Le sur-classement des minimes féminines des moins de 35 kg et des minimes masculins des moins de 35 kg et des moins de 40 kg n'est pas autorisé.

Contact :

M. MEYER Sébastien

Tél. : 06-64-24-85-64.

Mail : competitions@cdk78.fr

Site web : ffkarate.fr/yvelines78

